

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE VAUDREUIL-SOULANGES
MUNICIPALITÉ DE SAINT-TÉLESPHORE

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 18 DÉCEMBRE 2018

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal, tenue le 18 décembre 2018 à 20 h 00, à la salle du Centre communautaire, situé au 1425, route 340 à Saint-Télesphore.

Lors de cette séance, étaient présents :

- le conseiller monsieur Raymond Leclair
- le conseiller monsieur François D'André
- le conseiller monsieur Paul Gauthier
- le conseiller monsieur Robert Théorêt
- la conseillère madame Kim Jones
- le conseiller monsieur Jean-Marie Lavoie

formant quorum sous la présidence du maire, monsieur Yvon Bériault.

La directrice générale et secrétaire-trésorière, Madame Micheline Déry, CPA, CGA, est aussi présente.

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Monsieur le maire Yvon Bériault vérifie et constate qu'il y a quorum et ouvre la séance extraordinaire du 18 décembre 2018 à 20 h 00.

2018-12-24

APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR

Tous les membres du conseil ont reçu l'avis de convocation, conformément à la Loi.

Le maire Yvon Bériault procède à la lecture de l'ordre du jour.

Il est proposé par la conseillère Kim Jones,
appuyé par le conseiller Paul Gauthier
ET RÉSOLU

D'APPROUVER l'ordre du jour suivant :

- 1- Ouverture de l'assemblée
- 2- Approbation de l'ordre du jour
- 3- Avis de motion sur le *Règlement 327-18 décrétant les taux de taxes et les tarifs des services municipaux pour l'exercice financier 2019*
- 4- Dépôt du projet de *Règlement numéro 327-18 décrétant les taux de taxes et les tarifs des services municipaux pour l'exercice financier 2019*
- 5- Affectation du surplus de l'exercice financier 2018
- 6- Affectation du surplus libre pour l'exercice financier 2019
- 7- Adoption des conditions de travail de l'exercice financier 2019
- 8- Autorisation de paiement à *Prestige Ford* pour l'acquisition du camion six roues avec benne basculante pour les travaux publics et affectation du surplus libre
- 9- Demande d'aide financière - Sécurité civile - Volet 1
- 10- Période de questions
- 11- Levée de l'assemblée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2018-12-25

AVIS DE MOTION SUR LE RÈGLEMENT 327-18 DÉCRÉTANT LES TAUX DE TAXES ET LES TARIFS DES SERVICES MUNICIPAUX POUR L'EXERCICE FINANCIER 2019

Avis de motion est donné par la conseillère Kim Jones pour la présentation à une séance ultérieure du *Règlement 327-18 décrétant les taux de taxes et les tarifs des services municipaux pour l'exercice financier 2019*.

2018-12-26

DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 320-02-18 MODIFIANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 320-17 CONCERNANT LES RÈGLES DE CONTRÔLE ET DE SUIVI BUDGÉTAIRES ET LA DÉLÉGATION D'AUTORISATION DE DÉPENSES ET DE PASSER DES CONTRATS

Chaque membre du conseil ayant reçu une copie du Projet de règlement au moins soixante-douze heures avant cette séance, la conseillère Kim Jones dépose le projet du *Règlement 327-18 décrétant les taux de taxes et les tarifs des services municipaux pour l'exercice financier 2019*.

AFFECTATION DU SURPLUS DE L'EXERCICE FINANCIER 2018

Ce point à l'ordre du jour est annulé.

2018-12-27

AFFECTATION DU SURPLUS LIBRE POUR L'EXERCICE FINANCIER 2019

Il est proposé par le conseiller Paul Gauthier,
appuyé par le conseiller Jean-Marie Lavoie
ET RÉSOLU

D'AFFECTER une somme de 16 500 \$ du surplus libre à des fins de fonctionnement pour l'exercice financier 2019 ;

D'AFFECTER une somme de 28 300 \$ du surplus libre à des fins d'investissements pour l'exercice financier 2019 :

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2018-12-28

ADOPTION DES CONDITIONS DE TRAVAIL DE L'EXERCICE FINANCIER 2019

Il est proposé par le conseiller François D'André,
appuyé par le conseiller Raymond Leclair,
ET RÉSOLU

D'ADOPTER les modifications aux conditions de travail des employés municipaux pour l'année financière 2019.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2018-12-29

AUTORISATION DE PAIEMENT À PRESTIGE FORD POUR L'ACQUISITION DU CAMION SIX ROUES AVEC BENNE BASCULANTE POUR LES TRAVAUX PUBLICS ET AFFECTATION DU SURPLUS LIBRE

Il est proposé par le conseiller Robert Théorêt,
appuyé par le conseiller Jean-Marie Lavoie
ET RÉSOLU

D'AUTORISER le paiement au montant de 82 209,42 \$ taxes incluses à *Prestige Ford inc.* à la livraison du camion six roues Ford F-450 avec benne basculante ;

D'AFFECTER le surplus libre au montant de 75 000 \$ pour financer l'acquisition dudit camion, tel montant représentant la dépense inscrite aux activités d'investissement ;

DE DÉSENGAGER la somme de 55 000 \$ du fonds de roulement qui avait été prévu à cet effet lors de l'adoption du budget 2018.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2018-12-30

DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE - SÉCURITÉ CIVILE -VOLET 1

ATTENDU QUE le *Règlement sur les procédures d'alerte et de mobilisation et les moyens de secours minimaux pour protéger la sécurité des personnes et des biens en cas de sinistre* a été édicté par le ministre de la Sécurité publique le 20 avril 2018 et qu'il entrera en vigueur le 9 novembre 2019 ;

ATTENDU QUE la municipalité souhaite se prévaloir du Volet 1 du programme d'aide financière offert par l'Agence municipale 9-1-1 du Québec afin de soutenir les actions de préparation aux sinistres, dont prioritairement les mesures afin de respecter cette nouvelle réglementation ;

ATTENDU QUE la municipalité atteste avoir maintenant complété l'outil d'autodiagnostic fourni par le ministère de la Sécurité publique en mai 2018 et qu'elle juge nécessaire d'améliorer son état de préparation aux sinistres ;

EN CONSÉQUENCE,

il est proposé par le conseiller Paul Gauthier,
appuyé par le conseiller François D'André
ET RÉSOLU

QUE la municipalité présente une demande d'aide financière à l'Agence municipale 9-1-1 du Québec au montant de 4 500 \$, dans le cadre du Volet 1 du programme mentionné au préambule et s'engage à en respecter les conditions, afin de réaliser les actions décrites au formulaire joint à la présente résolution pour en faire partie intégrante qui totalisent 9 669 \$, et confirme que la contribution de la municipalité sera d'une valeur d'au moins 5 169 \$;

QUE la municipalité autorise Micheline Déry, CPA, CGA, directrice générale et secrétaire-trésorière, à signer pour et en son nom, le formulaire de demande d'aide financière et atteste que les renseignements qu'il contient sont exacts.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question n'est adressée aux membres du conseil.

2018-12-31

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

CONSIDÉRANT QUE tous les points à l'ordre ont été discutés,

il est proposé par le conseiller François D'André,
appuyé par le conseiller Raymond Leclair
ET RÉSOLU

QUE la séance extraordinaire du 18 décembre 2018 soit levée à 20 h 22.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

Je soussigné, Yvon Bériault, Maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi, de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du *Code municipal du Québec*.

Yvon Bériault, maire

Micheline Déry, CPA, CGA
Directrice générale et secrétaire-trésorière